



Ouvrez les internats des prépas aux filles !

Par **UN COLLECTIF D'ENSEIGNANTS ET DE CHERCHEURS** *

Elle, est une fille. Il, est un garçon. Nous sommes en 2009, tous deux préparent le bac et envisagent une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Elle et lui seraient probablement étonnés de savoir qu'il fallut attendre 1972 pour que l'Ecole polytechnique admette les femmes. Mais quel sera leur étonnement lorsqu'ils apprendront que des barrières continuent à freiner les jeunes filles motivées pour faire de telles études.

En effet les internats sont interdits aux filles dans encore de trop nombreux lycées avec classes préparatoires. La Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) vient ainsi d'être saisie par un collectif d'associations, dénommé Ouvrons les portes, qui dénonce cette situation (1).

En Ile-de-France, à ce jour, 26 lycées (publics et privés) avec classes préparatoires aux grandes écoles disposent d'un internat. Parmi eux, 18 lycées ont un internat mixte et 8 lycées ne disposent que d'un internat réservé aux garçons. En France, toutes disciplines confondues, près de deux fois moins de places d'internats sont proposées aux filles. Il existe de prétendues « alternatives » pour les jeunes filles rejetées de ces internats arbitrairement masculins. Elles peuvent en effet accéder à des foyers qui sont néanmoins distants des lycées en question et qui ont un coût plus élevé. Les places doivent y être réservées avant même l'inscription en classe préparatoire. Les jeunes filles peu informées (mais ayant fait pour autant leur dossier de candidature pour les CPGE dans les temps) n'y accéderont pas.

Par ailleurs, nombre de ces foyers sont tenus par des institutions religieuses n'offrant pas aux filles les mêmes conditions de laïcité que les internats des lycées publics. Enfin, elles ne pourront disposer des facilités liées aux internats comme la restauration, les équipements sportifs et la bibliothèque.

Alternatives peut-être, mais discriminantes pour sûr ! Cette discrimination sur le logement induit une discrimination sur l'éduca-

tion. Les temps de transports sont à amputer sur le temps d'étude, les possibilités ne sont pas les mêmes. Nombreuses sont les jeunes filles qui vont alors abandonner ou devoir réviser à la baisse leurs chances d'entrer dans les meilleures écoles. Et cette discrimination vient renforcer des inégalités sociales existantes. Lorsque l'on a toujours vécu en centre-ville et que l'on a les moyens, il n'est pas si difficile de trouver un studio à deux pas du lycée. Mais qu'en est-il lorsque l'on n'a ni réseau ni argent et que l'on vit en banlieue ? Les CPGE ayant les meilleurs résultats aux concours disposent toutes d'un internat. Ceci tend à confirmer leur importance pour la réussite scolaire des étudiants. Des recher-

ches sont actuellement en cours pour déterminer à quel point la possibilité d'avoir un internat affecte la réussite, en fonction du sexe et du milieu social. Les premières tendances montrent déjà qu'être une fille et ne pas avoir accès à un internat diminue les chances de réussite. L'impossibilité où elles sont d'accéder à certains internats est un exemple de discrimination latente dans le cursus éducatif des filles. Y remédier serait pourtant si simple, cela pourrait ainsi faire oublier aux promotions futures qu'une telle situation absurde a pu perdurer si longtemps. Rejoignez notre initiative et faisons changer les lycées dès la rentrée prochaine !

En France, toutes disciplines confondues, près de deux fois moins de places d'internats sont proposées aux filles.

* **Jean-Pierre Bourguignon**, mathématicien, directeur de recherche au CNRS ; **Monique Canto-Sperber**, directrice de l'Ecole normale supérieure (ENS) ; **Marion Guillou**, directrice de l'Inra, présidente du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique ; **Claudine Hermann**, professeure honoraire à Polytechnique, présidente d'honneur de l'Association femmes et sciences ; **Isabel Jubin**, directrice du lycée Sainte-Geneviève ; **François Loeser**, directeur du département mathématiques et applications de l'ENS ; **Livio Riboli-Sasco et François Taddei**, biologistes, fondateurs de l'Association Paris-Montagne ; **Yves de Saint-Do**, proviseur de Louis-le-Grand de 1991 à 1997, inspecteur général honoraire ; **Véronique Slovacek-Chauveau**, vice-président de l'Association femmes et mathématiques.

(1) <http://www.uouvronslesportes.org>